



Levée de l'avis concernant l'eau potable

Les analyses effectuées démontrent que l'eau répond à toutes les normes de qualité en vigueur et qu'elle peut maintenant être consommée et utilisée en toute sécurité.

Malgré toutes les précautions prises par la Ville, il est possible que votre eau soit colorée. Si cela se produit, il suffit de laisser l'eau froide couler du robinet de la baignoire, pendant environ 10 minutes, ou jusqu'à ce qu'elle redevienne limpide et incolore.


Merci de votre collaboration.

Pour suivre l'état de la situation, consultez :

 aviseau.laval.ca



Inscrivez-vous pour recevoir des alertes rapidement en cas de situation d'urgence ou d'avis important, comme celui-ci :
abonnement.laval.ca

 **311 | 450 978-8000**

